

Samedi 9 octobre 2021

Saint-Philbert-du-Pont-Charrault

SYNTHÈSE

Comment créer et animer un café associatif ?



MOUVEMENT RURAL de Vendée

Mouvement rural de Vendée

Fédération des associations et Foyers ruraux

Journée d'échanges du Mouvement rural de Vendée

Samedi 9 octobre 2021, Saint-Philbert-de-Pont-Charrault

... Comment créer et animer un café associatif ? | SYNTHÈSE

Une journée pour créer du lien et de l'entraide entre les associations du réseau ;
pour apporter des éléments concrets aux associations pour leur permettre de structurer leurs projets ;
pour susciter une ouverture des associations à de nouvelles idées ;
pour réfléchir collectivement sur le rôle des cafés dans les villages ruraux et verbaliser les envies des bénévoles pour les territoires ruraux de demain.

Une journée co-animée par Aurélien Boutet, directeur de la Fédération des Foyers ruraux de Seine-et-Marne, Mathilde Bazireau et Adèle Gibaud, animatrices de la fédération de Vendée, Mouvement rural 85.



INTRODUCTION

Par Bruno Quémerais,
vice-président de Mouvement rural 85

Présentation de la fédération en quelques mots :
fédération d'une vingtaine d'associations en Vendée, elle existe depuis 1985 ; le but partagé par tous est l'animation et le développement des territoires ruraux.

La raison de cette rencontre : des associations qui se questionnent, une résonance forte avec les valeurs du mouvement (lien social et villages vivants – activités pour tous et épanouissement – formation et émancipation, etc.), des initiatives dans le réseau national et des compétences sur lesquelles s'appuyer.

Remerciements : à Alette, Magalie, Martial... au Foyer rural de Saint-Philbert qui nous accueille,

à Aurélien qui a fait le déplacement depuis la fédération de Seine-et-Marne ;

au FDVA (Fonds de développement à la vie associative), à la CNFR et à la CAF pour leur soutien ;

et à tous les participants.



Introduction

p 2

Définitions et sens, partages

p 3

Expériences, échange

p 4

Et après...

La naissance d'un réseau ?

p 7

Temps animés grâce à des interviews mutuelles pour mieux se connaître, des débats mouvants pour confronter ses idées, des présentations didactiques, des ateliers de discussion avec témoignages pour approfondir les questions pratiques, des arrêts de bus pour esquisser la suite de cette journée.



Créer et animer
un café associatif

Mouvement rural de Vendée

Samedi 9 octobre 2021, St-Philbert-du-Pont-Charrault

2

DÉFINITIONS ET SENS | PARTAGES

Un temps d'interconnaissance et d'échange autour de l'idée du café associatif, des motivations et des questionnements de chacun. Un temps pour s'interroger sur le sens, les valeurs, confronter la vision des uns et des autres, définir la philosophie d'un café associatif dans un mouvement d'éducation populaire.

••• Nos motivations

« Pourquoi es-tu là aujourd'hui ? »

Pour informer/m'informer

- Récouter des infos et des idées en s'appuyant sur l'expérience des autres : des astuces, ficelles, modalités, obligations légales-législation, pièges à éviter
- Partager autour de : mode de fonctionnement et type de gouvernance, financement et subventions, législations, modèle économique, mobilisation des bénévoles, aménagement et services

Pour s'entraider

- Apporter connaissances et expériences
- Pour notre réseau : aider les associations du réseau qui ont des projets, faciliter le soutien mutuel entre les acteurs, confronter les envies

Pour convaincre

- Avoir des arguments afin de faciliter l'adhésion à ce type de projet ; fédérer au sein des associations et des villages

« Pour toi, c'est quoi un café associatif ? »

- un lieu de rencontre, de mise en relation spontanée
- un incubateur de projets
- un espace de liberté encadré : loi / savoirs-être de l'individu / règlements / règles de groupe
- un lieu de vie
- un lieu d'échange (infos, savoir-être, savoir-faire), espace d'échange informel
- un lieu de convivialité, simplicité, authenticité
- un lieu d'accueil pour tous : nouveaux arrivants, touristes, tous les habitants, tous les âges, sans obligation de consommer
- un lieu de partage, de transmission
- un lieu d'implication, géré par les utilisateurs
- un lieu d'animation
- un lieu qui recrée des réseaux, des liens forts, des rituels
- un lieu qui répond à des services
- un lieu qui regroupe pour favoriser la coopération entre acteurs locaux

« Qu'aimerais-tu y faire ? »

- Rencontrer d'autres personnes
- Boire un coup
- Accueillir les nouveaux et les nouvelles arrivantes
- Avoir un accueillant à l'écoute, qui met en lien, qui encourage l'interaction
- Bénéficier d'un service : espace de gratuité, de don, épicerie, AMAP, alimentation
- Échanger des informations : carrefour d'informations, diffuser des infos / Système d'échanges locaux (SEL), de services, de compétences, de connaissances
- Trouver des ateliers, des animations diverses et variées (cuisine, écriture, radio, soutien informatique, débats, café brocante...), soirées thématiques → culturel (expos, concerts, théâtre, ciné...), sportif (diffusion de match...), jeux (belote, ludothèque...) → débattre, jouer, bricoler, tricoter, cuisiner → animations régulières pour créer des habitudes (ex : vendredis concerts...)
- Accueillir les assos, lien avec la bibliothèque, partenariat avec les structures déjà existantes
- Participer / organiser des animations
- Trouver du matériel libre d'accès : jeux / apéro / musique / livres / cuisine / matériel de couture... → service + prétexte aux échanges
- Être accueillis à des créneaux différents (matin, soirée...)



••• Le sens donné à notre action

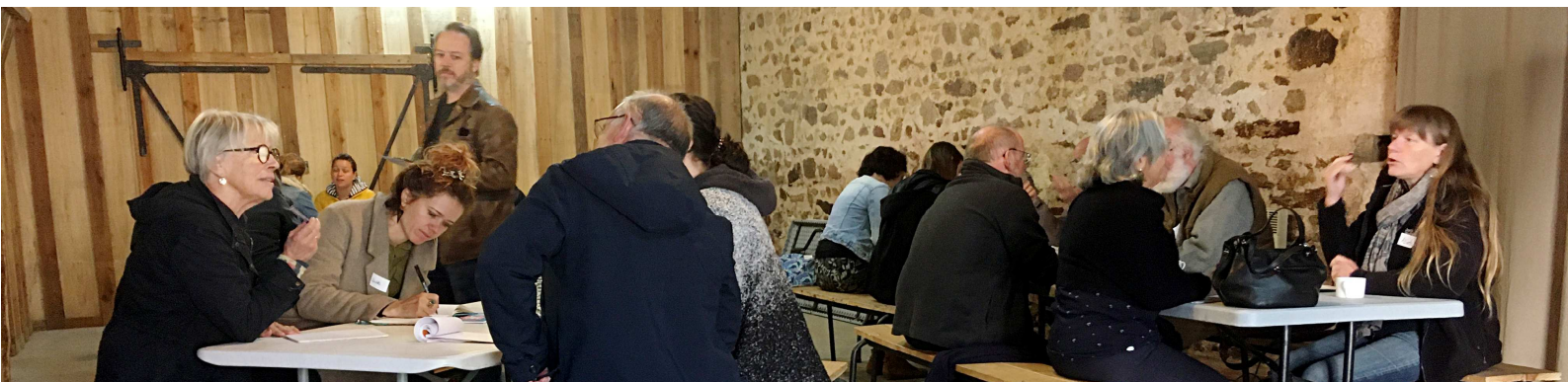
Les éléments forts des débats

« Un café associatif, c'est un moyen de changer le monde. »

Le café associatif dans les associations d'éducation populaire est considéré comme un lieu de débat, de participation citoyenne, d'émancipation... et donc qui change le monde.

Le café associatif ouvert à tous, quelles que soient les idées donc, dans quelle mesure peut-il faire changer le monde ? Dans quel sens le monde changerait-il ?

Changer le monde n'est pas le but principal poursuivi lors de la mise en place d'un café associatif. Mais la multiplication des lieux qui remettent la parole et la participation au centre y contribue.



Créer et animer
un café associatif

Mouvement rural de Vendée

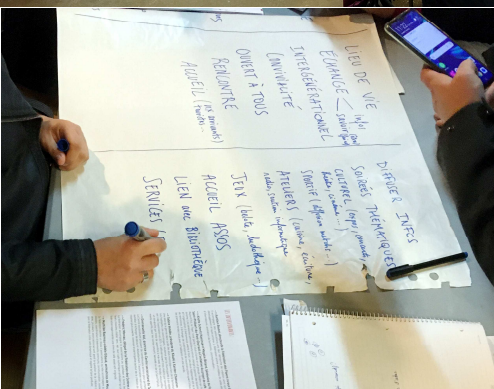
Samedi 9 octobre 2021, St-Philbert-du-Pont-Charrault

3

« Un café associatif, c'est un commerce. »

Même si les origines du mot commerce font penser à la rencontre, l'échange et n'induisent pas directement la notion de lucrativité : les cafés associatifs et les cafés commerciaux sont bien à distinguer d'un point de vue juridique. En France, un café associatif n'est pas un commerce.

Les associations ont d'ailleurs tout intérêt à affirmer ses spécificités : un café associatif n'est pas concurrentiel puisqu'il vient répondre à un besoin, il s'adresse principalement à des adhérents, il propose une offre différente (choix des boissons, services associés, actions culturelles...), il permet à des habitants de participer à une initiative collective.



LA CONVIVIALITÉ

Apéros, Dégustations, Goûters...



LE FAIRE ENSEMBLE

Jeux de société, Atelier couture, Atelier parents / enfants...



LA CULTURE

Concerts, Expositions, Projections, Contes, Lectures...



LA VIE LOCALE

Dépôt de pain, Petite épicerie de proximité, Participation aux festivités locales, etc.



L'ÉCHANGE

Échange de compétences, de biens, de services, Accueil d'une AMAP¹, Accueil d'un SEL², atelier de réparation solidaire...



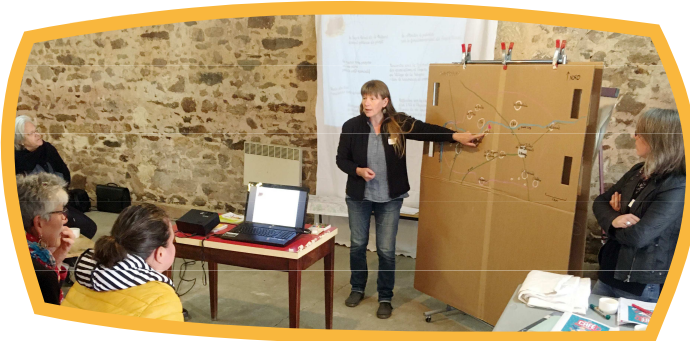
LE DÉBAT

Café littéraire, café philo, café socio, café scientifique, ciné club...

EXPÉRIENCES | ÉCHANGES

Un temps de présentation d'initiatives : l'occasion de valoriser l'expérience des cafés déjà existants et de répondre aux différentes questions pratiques que se posent les participants.

••• Un café en création à Saint-Philbert (Chantonnay), un lieu de rencontres



Magalie et Alette présentent :

- Une visite illustrée de la commune
- L'histoire du projet
- Le lieu choisi et le portage par le Foyer rural

La groupe porteur de l'initiative affiche la volonté de construire le lieu avec les habitants, de proposer un lieu de rencontre aux multiples facettes, de redynamiser les autres associations du village en les mettant en valeur.

••• Le Café associatif du Centre socio-Culturel du Talmonçais s'essaye

Avec Emmanuelle Vail, directrice du CCT

Le café associatif du CCT s'expérimente depuis plusieurs années de façon ponctuelle. Son installation de façon fixe est en préparation pour une ouverture espérée très prochainement. L'idée est de créer un vrai lieu d'écoute, d'accueil, de rencontres, d'animation... Un lieu de vie qui semble indispensable dans le projet de l'association.



Créer et animer un café associatif

••• Germaine, le café numérique mobile de la Fédération des centres sociaux de Vendée

Avec Frédéric Moreau, délégué de la fédération

Germaine est un café numérique ambulante. Un concentré de tous les chantiers de la Fédération des Centres sociaux : la convivialité (café), le numérique (fab lab), Monalisa et la lutte contre l'isolement des âgés, l'accompagnement de projets... Il s'agit d'un "centre social" itinérant valorisant des pratiques innovantes, émergentes.



••• Le Kikafé, un bar associatif à Xanton-Chassenon pour pallier la fermeture du café

Avec Sabine Vendé, présidente du Kikafé



L'association est située à Xanton-Chassenon, une commune du Sud-Vendée de 750 habitants. Suite à la fermeture d'un café qui ne se portait pas bien financièrement, des élus inscrivent dans leur programme de campagne de 2014 l'ouverture d'un café associatif. Sa création

est effective en 2015. Il est ouvert 3 matins par semaine (les jours du passage du camion de pain) et à l'occasion d'événements en soirée et le week-end.

Le modèle financier ?

Un local municipal avec une prise en charge totale (local, eau et électricité). Aide de la mairie et dons pour le lancement. Aujourd'hui autofinancement total : cotisations et recettes du bar qui couvrent les charges (abonnement à l'année pour la SACEM, assurance, achats essentiellement). NB : dans le réseau des foyers ruraux, les tarifs assurances et SACEM sont négociés.

L'adhésion ?

L'adhésion est à 2 € par adulte. Une souplesse est donnée lorsque des adhérents invitent des personnes d'un autre territoire. Actuellement il y a 130 adhérents environ. Le quorum aux AG n'existe plus pour faciliter les prises de décisions malgré l'absence de personnes qui ne sont que de passage au café.

Le matériel ?

Au kikafé, il y a une tireuse à bière en permanence (en lien avec le caviste local), une machine à expresso classique (0,50 € le café), beaucoup de vaisselle (même si les boissons sont en canette pour éviter les pertes), un lave-vaisselle.

Alcool ?

La municipalité de Xanton met à disposition du Kikafé un débit de boisson permanent (licence 3, alcool de moins de 18°). La licence 4 pour les alcools forts demande une formation des bénévoles et est payante, le Kikafé ne l'utilise pas.

L'organisation avec les bénévoles ?

6 bénévoles retraités assurent les ouvertures en semaine, la présidente établit un planning pour 6 mois puis ils sont autonomes sur les modifications. Les événements sont gérés par les bénévoles qui travaillent. Cela soulève des questions : comment maintenir un investissement des bénévoles ? Qui met en place concrètement les propositions faites ? Des questions qui restent en suspens...

L'animation du lieu ?

Une matinée préfoie et huîtres a lieu un dimanche par mois, de septembre à juin, elle a eu du mal à prendre mais est maintenant attendue. Il y a aussi des soirées concerts, karaoké, match... Le lieu est fréquenté par des groupes qui en font la demande : des anciens qui jouent aux cartes depuis la disparition du club, les postiers qui y font leur pause de midi ensemble, des événements organisés par la municipalité. Les rencontres s'y organisent simplement de façon autonome et arrangeante. Les visiteurs règlent leurs cafés en laissant la monnaie sur le comptoir et la vaisselle dans le lave-vaisselle.

•••

Questions en débat

Gouvernance et statuts d'un café associatif ? L'exploitation du bar doit-elle figurer dans l'objet de l'association ? Quel cadre juridique pour les cafés associatifs ?

Les statuts déterminent la déclinaison du projet et du fonctionnement.

- 1) On fixe le schéma de l'association
- 2) On écrit ou on revisite les statuts en soulevant les questions liées à la gouvernance (avis que la collégialité dépend de la taille de l'asso)
- 3) On définit qui s'occupe de quoi (mandat).

Ne pas faire figurer l'activité du bar dans l'objet, le bar est un moyen au même titre que d'autres activités. Plutôt le faire apparaître dans les sources de revenus de l'association.

Si les consommations sont servies exclusivement aux adhérents pas besoin de licence. Il faut expliquer le sens de l'adhésion (et donc du projet) et créer des avantages à l'adhésion : articuler le sens collectif et individuel. Prévoir un statut d'adhérent temporaire pour les événements ou pour les visiteurs occasionnels. Lors des gros événements il vaut mieux demander une licence.



Créer et animer
un café associatif



Adhérents, habitants : les questions d'ordre statutaire (ouvert ou pas, adhésions) ? comment fédérer les habitants les plus âgés ? Comment concilier ouverture à tous, responsabilité et implication dans le projet ? Doit-on demander une adhésion, est-ce indispensable ? Quel fonctionnement ?

Faire un travail pédagogique sur le sens de l'adhésion et le fonctionnement d'une association (voir le doc « le Foyer rural » de la FDFR de Seine-et-Marne).

Prendre le temps d'échanger, d'expliquer. Utiliser le jeu « Gare au grincheux » de la FDFR de Meurthe-et-Moselle. Aller au-devant des habitants, organiser des initiatives hors les murs.

Mobilisation d'un collectif : comment intéresser, mobiliser et sensibiliser les habitants au café associatif ? Nouveaux arrivants, nouveaux besoins ? L'offre provoque t-elle la demande ? Quelle importance de l'idée de concept ?

Diverses expériences montrent le besoin d'inscrire un rite. Les gens viennent sur un centre d'intérêt. Ils viennent sur un espace sécurisé, visible et attrayant. Ils viennent sur un espace qui « fourmille » d'idées, de gens.

Avancer en plusieurs étapes pour faire grandir le projet et susciter l'intérêt. Il ne s'agit pas forcément de faire les choses en grand dès le début, mais commencer petit permet de prouver le besoin pour grandir ensuite, cela laisse le temps de l'appropriation aux personnes qui se mobilisent.

Le concept (défini, clair, pourquoi pas original) permet d'expérimenter, de tester.

[Remarque : des magasins se développent aussi avec des propositions d'activités, des exemples à Chantonay, Luçon, Mareuil ou le 1987 Coffe house à La Roche-sur-Yon.]

Ne pas hésitez à tester et laissez les habitants faire des propositions autant que possible !

Modalités d'ouverture : quelles sont-elles ? Quelles possibilités de financement ?

Le concept (défini, clair, pourquoi pas original) permet de mettre en avant l'innovation que recherchent les financeurs, et ainsi augmenter les chances d'obtenir un soutien.

Sur la question de la permanence, l'amplitude d'ouverture, il faut trouver le bon équilibre entre trop (épuisement des bénévoles) et pas assez (manque de régularité ne crée pas l'adhésion et la fréquentation). En pratique : préférer des créneaux réguliers en étant sûr de pouvoir ouvrir que de vouloir ouvrir tout le temps et ne pouvoir maintenir les ouvertures.

Animation : constituer une boîte à outils pour animer les temps avec les bénévoles intéressés, réseau café

Une boîte à outils existe sur le site de la FDFR 77 sur la constitution d'un café.

Envisager la création d'un groupe de travail au sein de la fédé. Former les bénévoles sur des techniques d'animation participative (via le FDVA).

La municipalité a t-elle un pouvoir sur le fonctionnement du local café ou simplement un regard ?

Non la mairie n'a pas de pouvoir sur les activités du lieu. Mais il est important de prévoir une convention de mise à disposition la plus précise possible sur les engagements et responsabilités de chacun.

L'initiative associative est indépendante : on peut tout à fait faire sans les collectivités, mais pas contre !

Ne pas s'enfermer nécessairement dans une logique de bâtiment, de murs.

Alcool ou pas alcool ?

Ça dépend du projet ! Cela reste plus simple en terme de gestion quand il n'y a pas d'alcool. Il y a aussi plusieurs niveaux de licences. Une place peut être réservée à la prévention.

La présence d'alcool dans au lieu restreint son accès aux mineurs non accompagnés (avant 12 ans accompagnement obligatoire dans tous les cas, à partir de 13 ans obligation d'accompagnement par un adulte s'il y a de l'alcool). Faut-il limiter l'alcool ? L'interdire ? Établir une règle liée aux horaires ? Est-on prêt à réguler la consommation ? Quelle responsabilité de l'association en cas d'accident de la route ou d'altercation ? Il semble nécessaire d'en discuter collectivement et de prendre une position avec des règles acceptées par tous les adhérents.

La FDFR de Vendée est en lien avec une association de prévention (il en existe plusieurs). L'association Entraid'addict (ex- Alcool assistance) est prête à échanger avec les associations pour les aider dans leur réflexion.

Les règles d'hygiène ?

Les règles sont très strictes dès qu'il s'agit d'alimentation. Attention donc aux animations cuisine, même abordée de manière culturelle (pratiques, échanges, découverte), c'est compliqué de mélanger les 2.

•••



ET APRÈS... | LA NAISSANCE D'UN RÉSEAU ?

La journée était placée sous le signe de l'échange : en petits groupes chacun a pu exprimer les questionnements qui l'anime et grâce à nos témoins, nous avons essayé d'y apporter des réponses collectivement. Une première journée pour faire émerger un réseau d'entraide, d'échanges et de communication...

••• Comment rester en contact ?

- Échange de coordonnées (tel, mail) / création d'une conversation groupée
- Invitation pour des visites, des événements, des échanges...
- Participation au réseau FDFR
- Organisation d'autres rencontres, ateliers

••• Comment valoriser les cafés associatifs en Vendée ?

- Donner à voir l'existant : richesse, différences
- Créer un réseau : partage d'expériences
- Créer une feuille de chou du réseau
- Communiquer et partager sur les réalisations proposées
- Impliquer les médias (journal local, radio...)
- Faire une journée des cafés assos de Vendée : tous les cafés ouverts la même journée avec des animations et une communication départementale
- Trouver des moyens de fonctionnement

••• Des thèmes à creuser ?

- Comment fédérer et motiver des bénévoles ?
- Comment réussir à maintenir l'implication ?
- Comment accueillir de nouveaux bénévoles ?
- Quels moyens de communication ?
- Café culturel : comment ? (SACEM...)

••• D'autres choses à mettre dans la boîte à idées ?

- Des modes de fonctionnement, des exemples de gouvernance, des exemples de statuts ; un listing des démarches administratives nécessaires et communes à la création d'un café associatif
- Des outils d'animation du projet
- Un annuaire



SOURCES ET RESSOURCES

Participants

Anne-Claude Lumet (Les Pépites du Bocage), Julia Mercier, Valérie Douillard et Bruno Quémérais (CCT), Martial Schmitz-Kaminski (FR St Philbert), Bernard Griffon (La Bruffière Passion Patrimoine), Isabelle Rempillon (Profil, FR La Réorthe), Emilie Provost, Patricia Gaspard Zuba, Charlotte Cottereau, Michel Conti, Marie-Jo Conti (collectif d'habitants de Saint-Denis-du-Payré), Brigitte Prouteau et Patrick Plaire (Mémoires des Olonnes) et Ninon Claude (Pôle ESS 85)

Intervenants

Sabine Vendé (Kikafé), Emmanuelle Vail (Centre socioculturel du Talmondais), Aliette Schmitz-Kaminski et Magalie Bétard (FR Saint-Philbert), Frédéric Moreau (Fédération des Centres sociaux)

Sites d'intérêt :

- Administration française associations.gouv.fr
- Service public service-public.fr/associations
- Annuaire 85 des points d'appui à la vie associative vendee.gouv.fr/IMG/pdf/annuaire_2020_du_reseau_pava_85.pdf
- Boîte à outils FDFR 77 fdfr77.org/cafes-associatifs
- Cafés et cantines associatives resocafecantineasso.fr
- Germaine germaine.centres-sociaux.fr
- Kikafé sur FB facebook.com/kikafe85
- Bar associatif de St-Philbert sur FB facebook.com/barassostphil
- CCT centresociocultureltalmondais.fr/2021/09/cafe-associatif



Créer et animer
un café associatif



MOUVEMENT RURAL de Vendée

© Mouvement rural de Vendée, 2021. Photos FDFR85

Mouvement rural de Vendée
Fédération des associations et Foyers ruraux

La Vergne-Babouin 85000 La Roche-sur-Yon
02 51 42 36 16
fdfr.85@mouvement-rural.org

fdfr85.com